

**ARRETE n° 23-065**

**LE PRESIDENT DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**Objet : Composition de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu les listes présentées par la CFDT INTERCO de Loir-et-Cher et la CGT ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales pour le Comité Social Territorial établi le 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté de composition n°23-002 du 12 janvier 2023 de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;

Considérant la mutation de Madame Christine CORRADI à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

Considérant la démission de Madame Patricia RODRIGUES des services de la commune de Meusnes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

Considérant la désignation des représentants du personnel siégeant à la Formation spécialisée par la CFDT INTERCO de Loir-et-Cher en date du 27 septembre 2023 ;

Considérant la démission de Madame Annette SIMON en date du 2/10 ;

Vu la désignation des représentants du personnel siégeant à la Formation spécialisée par la CGT en date des 25 septembre 2023 et 15 novembre ;

**ARTICLE 1** : La Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité social territorial du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher est composée, pour les représentants du personnel, ainsi qu'il suit :

Membres Titulaires

**BOTHEREAU Christophe**  
NEUNG-SUR-BEUVRON  
CFDT

**BOUSSET Karine**  
AUTAINVILLE  
CFDT

**ASTIE Emile**  
VILLEFRANCHE-SUR-CHER  
CFDT

**LEFEVRE Cédric**  
VILLEBAROU  
CFDT

**MAIRE Benjamin**  
VILLEFRANCHE-SUR-CHER  
CFDT

**KABELITZ Eva**  
LESTIOU  
CGT

Membres Suppléants

**BOURDEL Pascal**  
BEAUCE-LA-ROMAINE  
CFDT

**BEAUJOUAN Delphine**  
OUCQUES-LA-NOUVELLE  
CFDT

**LACOMBE Corinne**  
VALLOIRE-SUR-CISSE  
CFDT

**GAUTHIER Florence**  
LA CHAPELLE-ENCHERIE  
CFDT

**BOUILLON Sandrine**  
SM PAYS DES CHATEAUX  
CFDT

**BROUILLON Guillaume**  
CANDE-SUR-BEUVRON  
CGT



**GUILLOT Claude**  
SIEOM GROUPEMENT DE MER  
CGT

**DUMOULIN Emmanuel**  
JOSNES  
CGT

**DEHANDSCHOEWERCKER Franck**  
CANDE-SUR-BEUVRON  
CGT

**LEROUX Alain**  
MONT-PRES-CHAMBORD  
CGT

**ARTICLE 2 :** Monsieur Alain GOUTX est désigné par le Président du Centre Départemental de Gestion parmi les membres de l'organe délibérant pour présider la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Comité social territorial du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher. En son absence ou en cas d'empêchement, la Présidence sera assurée par un élu dans l'ordre du tableau fixée à l'article 1.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor,

le 28 novembre 2023

LE PRESIDENT,

Éric MARTELLIERE



Le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.